

CIGARETTES

MARYLAND
60 centimes

Le Rhône

JOURNAL D'INFORMATIONS ET D'ANNONCES PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

Prix d'abonnement annuel

} Catégorie I : MARDI et VENDREDI avec assurance-accidents pour 2 personnes : Fr. 6.80	» II : VENDREDI seulement » » » 2 » » 4.50
	» III : MARDI et VENDREDI sans assurance-accidents » 5.—
	» IV : VENDREDI seulement » » » » 2.50
	BULLETIN OFFICIEL : Fr. 4.—

Fr. 18,839.—

ont été versés
par l'assurance du
Journal
Le Rhône
à ses abonnés
victimes d'accidents

Les abonnés des catégories I et II sont assurés contre les accidents auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.— en cas de décès, Fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente.

Tarif des annonces du mardi : le mm., Valais 6 ct., Suisse 8 ct., Etranger 12 ct. (la ligne a 36 mm. de large) - Réclames : Suisse 30 ct., Etranger 40 ct., le mm. (la ligne a 74 mm.)

Vers le „mieux être“

Elles prétendent toutes travailler à nous y conduire, les vedettes politiques dont les noms sont sortis des urnes le 27 octobre dernier : en douter serait téméraire, voire injuste.

Mais, si ces messieurs s'entendent quant au but, ils se divisent au sujet des moyens : chaque groupe prétendant être sur le bon chemin et posséder la formule salvatrice qui doit sortir la Suisse de l'épreuve. De là des tiraillements pénibles, un gaspillage de temps et d'énergie qui nous maintiennent enlisés dans les marécages de dame Routine.

Les nouvelles Chambres fédérales auront-elles l'heur de posséder quelques Nicolas de Flue capables de réunir, pour le salut de la patrie, toutes les bonnes volontés ? Souhaitons-le du fond du cœur, car, sans la collaboration désintéressée et loyale de tous à l'œuvre commune de redressement qui s'impose, notre situation actuelle pourrait bien s'aggraver encore.

Ainsi donc, au lieu de s'appesantir sur ce qui les divise, de se jeter réciproquement à la figure leurs déficiences, les partis politiques devraient plutôt chercher ce qui les rapproche afin de faire cesser d'abord ce paradoxe dont parlait, dernièrement, un chef d'Etat : « de la misère au milieu de l'abondance », et d'entreprendre ensuite les autres réformes et améliorations que la civilisation et les temps présents réclament.

Le « mieux être » ne nous apparaît qu'à travers une vision de bonne entente, de travail et de paix.

PAX.

BIBLIOGRAPHIE

Les Mobs de 1914 à 1918 racontées par nos soldats

Texte et illustrations recueillis par le colonel A. Cerf, le 1er-lieutenant A. Mex, l'appointé V. Grandvaux. Préface de M. Minger, conseiller fédéral. Edition Haeschel-Dufey, Lausanne. Un beau volume relié, contenant de nombreux dessins et photographies. Prix : 9 fr. 50.

A l'approche des fêtes de fin d'année, il convient de rappeler au public cette œuvre de caractère populaire et patriotique, qui constituera un cadeau de choix. En effet, le *livre des Mobs* a été accueilli de la façon la plus chaleureuse par la critique unanime et il a certainement sa place marquée dans la bibliothèque de famille où il restera comme un témoin vivant de la mobilisation. Ce livre de souvenirs présente toute une gamme de tonalités littéraires et c'est ce qui en fait le charme. Les récits savoureux qu'il renferme, les figures et les paysages qu'il évoque, la philosophie et l'humour dont il est imprégné, tout cela vaut par la sincérité et la simplicité qui caractérisent l'homme dans le rang.

Ouvrage due à la collaboration des soldats, essentiellement variée dans sa forme quoique homogène dans son esprit, elle s'adresse non seulement aux participants, aux « Mobs », pour qui elle conserve évidemment une signification toute spéciale, mais encore à la jeune génération, aux fils devenus grands, des hommes qui furent à la frontière. Mères, épouses, sœurs et filles de soldats s'attacheront aussi à ces pages remplies d'un même souffle et d'une même foi en dépit de la diversité des régions et des corps, des particularités et des divergences de nos Confédérés. Il est bon de parcourir ces récits de soldats pour mieux saisir dans toute leur étendue la nature et la force du lieu qui nous unit. Cette œuvre suisse se recommande d'elle-même à notre peuple, surtout dans les circonstances présentes.

Lisez les *Mobs* ! Pages gaies, pages tristes, s'y entremêlent comme se succèdent les jours du service actif. A défaut de hauts faits et de glorieux épisodes, il s'en dégage une leçon d'énergie et de patience. Vous vibrerez à l'unisson des collaborateurs de ce livre, qu'ils soient soldats ou colonels, simples paysans ou conseillers nationaux ! Vous irez avec eux tous à la « recherche du temps perdu », de ce temps qui ne fut pas tout à fait perdu puisque nous en sommes sortis enrichis par le souvenir.

Femmes suisses, offrez le livre des *Mobs* !

CLOUIT & C^{ie}
BANQUE DE MARTIGNY
MAISON FONDÉE EN 1871

SERVICE DE
Caisse d'Epargne
avec autorisation de l'Etat
TAUX : 3.50 %

Nos dépôts en caisse d'épargne sont intégralement garantis selon ordonnance cantonale de 1919
Prêts de Tirailleurs

APRES LES ELECTIONS

Une des principales tâches du nouveau Parlement : Le problème viticole

Les dernières élections fédérales, qui se sont effectuées après une campagne très vive, ont revêtu une gravité exceptionnelle et cela surtout en raison des temps particulièrement difficiles et agités dans lesquels nous vivons.

Maintenant que les jeux sont faits pour quatre ans, que les paris sont tranchés, il ne reste plus que la principale et la plus importante besogne à accomplir, c'est-à-dire tenir les promesses qui ont été faites.

Et certes, sous ce rapport, on peut prévoir que le travail ne manquera pas :

Redressement de l'économie nationale par le rétablissement de l'équilibre financier, assainissement de la situation de nos C. F. F., lutte contre la grande plaie du chômage, voilà déjà trois grands problèmes de nature assez complexe pour mettre à une rude épreuve la bonne volonté et le savoir-faire des nouveaux élus du 27 octobre.

Mais il est encore une autre question qui nous paraît de toute première importance et sur laquelle nous ne saurions assez insister ici : c'est le grand *problème viticole*, et, dans cet ordre d'idée, tout particulièrement, nous tenons à attirer une fois de plus l'attention de nos autorités supérieures sur la situation si précaire de nos vigneron, de ces vigneron que ces mêmes autorités supérieures ont si bien su accabler par un impôt sur les vins.

Eh oui ! il nous semble tout d'abord que la première tâche à accomplir par nos nouveaux parlementaires serait donc bien de s'inquiéter un peu plus du sort de cette catégorie de citoyens et de réparer sans plus tarder la grande injustice qui a été commise à leur égard.

Comprendra-t-on enfin à Berne qu'il est non seulement inique mais encore illogique et tout à fait contraire à l'intérêt même de notre économie nationale de grever un produit agricole dont nous sommes pour la plus large part tributaires de l'étranger. Bien drôle façon, en effet, d'encourager une industrie nationale ! Veut-on réellement tuer la poule aux œufs d'or et détruire une ressource qui tient le rôle principal dans la vie économique de plusieurs cantons ?

Pour ne parler que du Valais, seule jusqu'ici de toutes les branches agricoles, la vigne était rentable, mais aujourd'hui, avec cet impôt qui contribue encore à accroître le marasme dans lequel se trouve le marché des vins, la situation de nos vigneron est vraiment digne de pitié. Il est indiscutable qu'au prix de 15 fr. la brantée tel que certains bruits tendent à représenter le futur marché des vins, il est indiscutable, disons-nous, que ce prix ne pourra pas permettre à nos vigneron de faire face

à leurs affaires. Le Parti socialiste lui-même l'a bien compris et la manifestation qui a eu lieu dimanche à Sion pourrait bien prendre de l'extension sous une forme plus grave si l'on ne veut pas comprendre un peu mieux les besoins de la classe agricole.

Nous avons lu avant les élections un manifeste du Parti socialiste romand portant en lettres grasses dans son plan de travail : la suppression de l'impôt sur les vins indigènes. Reste à savoir si ce groupe politique qui constitue le parti numériquement le plus fort aux Chambres fédérales tiendra cette promesse, car jusqu'ici, socialistes, radicaux et conservateurs se sont bien trouvés d'accord pour voter l'impôt. Aussi attendons-en la suite.

Entre temps, il serait vivement à souhaiter que tous ceux qui ont été investis d'un mandat pour la nouvelle législature fédérale et que tous ceux qui ont voté à Berne d'un cœur si léger l'impôt sur les vins viennent un peu se rendre compte des fruits de leur beau travail !

Il n'y a qu'à interroger nos commerçants, par exemple, pour avoir une idée de la misère et de la détresse qui gît réellement au sein de nos populations agricoles.

L'argent manque, on ne peut plus écouler les produits à des prix rémunérateurs ; il y a de lourds impôts à payer, les banques qui poussent pour les intérêts et les amortissements ; et il faut subvenir aux besoins de la famille pour l'hiver, alors que l'argent que l'on touchera de la vendange, fruit du travail de toute une année, ne suffira même pas à contenter le fisc ni à régulariser les intérêts.

A-t-on jamais vu autant de poursuites et d'actes de défauts de biens depuis une année ou deux ? Chaque semaine, le *Bulletin officiel* nous en apporte un tableau alarmant.

Or, est-il besoin de le répéter, le prix de la vendange constitue le pivot de la vie valaisanne : chez nous, quand la vigne va tout va.

Voici donc, pour terminer, quelques suggestions qu'il serait très intéressant de voir figurer au premier plan dans la liste des tractands des nouvelles Chambres fédérales pour la session de cet automne :

1° Prise en charge par la Confédération de la récolte de vin indigène à un prix rémunérateur pour le producteur, ce qui aurait pour effet immédiat la solution du problème si difficile de l'écoulement de nos vins.

2° Suppression de l'impôt sur les vins indigènes.

A ces deux desiderata il conviendrait aussi d'ajouter que la Confédération — ainsi que le *Rhône* le faisait ressortir dans une corres-

pondance parue dans le précédent numéro — fixât un prix maximum dans la vente du vin au consommateur afin de faire cesser ces abus criards (bénéfices de 5 à 600 % réalisés par certains cafetiers !)

Nous sommes convaincu que l'adoption de ces mesures contribuera pour une large part à l'amélioration de la situation économique en général. Berne ne doit pas rester sourde à l'appel de détresse de nos vigneron.

R.

Grand Conseil

SEANCE DU LUNDI 11 NOVEMBRE

Présidence de M. Petrig, président

La session ordinaire d'automne du Parlement valaisan s'est ouverte hier matin à 8 heures dans la grande salle du Musée industriel à Sion, d'où nos Pères conscrits se sont rendus tout d'abord à la Cathédrale pour la traditionnelle messe du St-Esprit.

La séance débuta ensuite par l'examen du premier objet prévu à l'ordre du jour, savoir

Le projet de budget pour 1936

sur lequel on s'éternisa durant toute la matinée en débats parfaitement inutiles et oiseux, puisque l'on arriva en fin de séance au but que chacun avait prévu : le renvoi au Conseil d'Etat.

Ce dernier ayant accepté cette proposition de renvoi, on peut donc à bon droit se demander à quoi ont rimé des parlottes qui ont duré plus de trois heures !... Mais voilà, ceux prêchant avant tout les économies, devraient donner l'exemple en étant moins bavards, car 3 heures économisées au Grand Conseil représentent tout de suite quelque 300 fr. sur le budget !...

M. G. de Kalbermatten, président de la commission du budget, ouvrit la discussion par son exposé des motifs qui ont guidé cette dernière dans sa décision de renvoi du budget au Conseil d'Etat. Il fit notamment l'historique de la question non sans avoir formulé certaines critiques à l'égard du Conseil d'Etat auquel il reprocha de n'avoir pas fait tout son devoir en ce qui concerne la mise en application des divers postulats formulés jadis par la Commission des économies. D'autre part, la compression des dépenses, selon l'avis de la Commission, est jugée insuffisante, et dans cet ordre d'idées, la Commission du budget est en parfaite corrélation de vues avec la Commission des finances. Le Conseil d'Etat peut et doit donc encore faire mieux. En conséquence, la Commission du budget conclut à une demande de surseoir à l'examen du budget et son renvoi au Conseil d'Etat après avoir invité ce dernier à présenter un nouveau projet mieux équilibré où les compressions de dépenses seraient plus en rapport avec les propositions de la Commission.

M. Loretan président du Conseil d'Etat, répondit pour donner son accord à la proposition de renvoi. Il déclara qu'on tâchera de tenir encore mieux compte des propositions de réorganisation administrative qui ont été votées par le Grand Conseil, mais il voulut aussi souligner toutes les difficultés que présente une telle question.

Il y a notamment un sérieux effort de réalisé, puisqu'on a réussi à diminuer les dépenses pour le budget de 1936 d'environ 2 millions sur le budget de 1931. D'autre part, il ne faut pas oublier non plus que les recettes ont également été en diminution régulière depuis quelques années. Ainsi pour ne parler que des budgets de 1935 et 1936, ce dernier repose sur un chiffre de 300,000 fr. de recettes inférieur à son devancier. Vis-à-vis des autres cantons suisses, on peut assurer, déclare M. Loretan, qu'aucun autre canton n'est encore arrivé à présenter un budget équilibré sans avoir augmenté les recettes. M. Loretan n'entend pas supporter le reproche qu'a paru faire la Commission au Conseil d'Etat de n'avoir pas collaboré très loyalement avec celle-ci au sujet du projet de budget.

M. Dellberg rappelle ce qu'il a maintes fois déjà déclaré, savoir que le Conseil d'Etat est totalement responsable de la situation désastreuse actuelle, ceci à cause de son manque de méthode et de ses divisions. Puisqu'il faut absolument trouver des recettes pour équilibrer le budget, il parle d'un impôt de crise cantonal, d'un impôt sur les revenus dépassant 4000 fr. ainsi que sur les successions et donations. Il critique l'Etat de n'avoir pas le courage nécessaire afin d'imposer les millions de capitaux cachés qui échappent au fisc alors que le campagnard qui a tous ses biens au soleil est surtaxé. L'orateur est contre la politique de baisse des salaires, en ce moment où la vie renchérit, et insiste sur le devoir du Gouvernement de venir en aide aux paysans dans la détresse et trouver du travail pour les chômeurs. Il invite aussi le Conseil d'Etat à présenter un programme d'ensemble dans ce sens.

M. Escher, dans un exposé qui dura plus d'une heure, s'efforça à combattre l'optimisme de M. Loretan et représenta à nouveau la situation délicate des finances cantonales.

Il contesta certains chiffres avancés par son col-

LE PROCÈS STAVISKY



La semaine dernière a commencé à Paris, devant la Cour d'assises du Département de la Seine, le procès monstre de l'escroc Stavisky, dans lequel 20 personnes sont inculpées, entre autres Mme Stavisky, la femme de ce chevalier d'industrie. Les accusés sont défendus par 78 avocats. Comme on se souvient, les escroqueries commises par ce banquier peu scrupuleux, qui a mis fin à ses jours au moment de son arrestation, à Chamonix, il y a un an, ont eu un retentissement mondial. C'est la plus scandaleuse affaire d'escroqueries avec des dessous et manœuvres politiques que l'humanité ait vu à ce jour. La femme de l'escroc, la belle Arlette Stavisky, est au premier plan de notre illustration, en conversation avec l'un de ses avocats.

APÉTIF
ROSSI
"L'INEGALABLE"

lège et dressa le tableau de la dette cantonale avant et après la guerre.

Alors que le passif s'élevait à 8 millions il y a 20 ans, ce chiffre ascendera à 42 1/2 millions à la fin de 1935.

Cette situation alarmante, M. Escher l'attribue, non au fait de la diminution des recettes ainsi que M. Loretan tend à le faire ressortir, mais à l'augmentation immodérée et régulière des dépenses causées par un appareil d'organisation et d'administration cantonale trop compliqué et de ce fait trop coûteux.

M. Escher tient à faire une dernière fois une sérieuse mise en garde sur la situation, à laquelle c'est le moment ou jamais de remédier.

M. de Stockalper voit la responsabilité et la faute, dans tout ce mal, au Conseil d'Etat lui-même qui n'a jamais su que faire preuve de mauvaise volonté devant les décisions du Grand Conseil.

M. de Torrenté, vice-président de la Commission du budget, repousse les reproches que M. Loretan a faites à la Commission du budget de n'avoir pas cherché une collaboration plus étroite afin d'arriver à un meilleur résultat. Les divergences regrettables surgies au sein même du Conseil d'Etat ainsi qu'entre ce dernier et la Commission sont fort regrettables, mais puisque le renvoi est accepté, il espère que des résultats heureux pourront néanmoins se réaliser.

Toujours sarcastique, M. Couchepin relève une fois de plus, en passant, la contradiction et la désunion existant entre les membres du Conseil d'Etat.

L'interpellant estime d'autre part, qu'avant de parler d'impôts nouveaux il faut surtout réaliser des économies.

M. Troillet, dans une brève intervention, constate que l'on a discuté durant près de 3 heures sur une proposition de renvoi que tout le monde accepte... C'est une singulière façon de travailler.

MM. Escher, Loretan et Dellberg ont encore leurs répliques à formuler, puis M. Fama tient à faire une déclaration au nom du Groupe libéral-radical, lequel proteste contre l'attitude du Gouvernement, auquel il adresse un blâme.

La proposition de la Commission n'étant pas autement combattue, la séance est levée sur l'acceptation du renvoi du budget au Conseil d'Etat, après qu'il eut été donné connaissance du dépôt d'une interpellation Dellberg demandant la mise en application de la loi sur la protection ouvrière votée par le peuple, ainsi que d'une motion Spahr et consorts concernant la répression de la grivèlerie.

Aujourd'hui, mardi, les débats ont repris à 8 heures par la discussion en seconde lecture de la loi sur la formation professionnelle.

VALAIS

Sion. — Corps retrouvé.

Vendredi matin, un gendarme faisant le service de garde-pêche, le long du Rhône, trouva, entre Saxon et Charrat, le corps d'un enfant que les flots avaient jeté sur le sable. Il en informa le président du tribunal de Martigny. Ce dernier se trouvant à Sion, fut avisé qu'il s'agissait probablement du petit Rombaldi, tombé accidentellement dans le Rhône, il y a un mois. Il convoqua immédiatement M. Rombaldi qui se rendit sur les lieux et reconnut le pauvre petit.

L'enterrement a eu lieu dimanche. Une grande assistance avait tenu à témoigner à M. Rombaldi sa sympathie dans le grand malheur qui l'a frappé.

Distinction

M. Fernand Roux, fils de M. Elie Roux, originaire de Grimisuat et président de la Société valaisanne de Lausanne, a brillamment obtenu (1er sur environ 50 élèves) son diplôme fédéral de droguiste à l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel. Nos félicitations.

Sierre

Société d'agriculture

La Société d'agriculture de Sierre a tenu son assemblée annuelle d'automne dimanche dernier à la Halle de gymnastique. Le matin, la messe traditionnelle a été célébrée à l'ancienne église par M. le curé Pont.

L'assemblée s'ouvre à 14 h. 40 aux sons de la « Géronde ». M. le député Adolphe Rey, qui préside depuis 28 ans aux destinées de la société, présente un consciencieux rapport. Sous sa direction, l'effectif des membres a passé de 93 en 1908 à plus de 300 aujourd'hui.

M. Rey adresse ses remerciements à la Municipalité, à la « Géronde », au Chef du Département de l'Intérieur; puis il salue en termes émus la mémoi-

re de 8 membres disparus dans le courant de l'année. Il insiste sur la nécessité qu'il y a pour Sierre d'intensifier la reconstitution du vignoble.

Les diplômés de vétérans (après 25 ans) sont délivrés à MM. Buro Edouard, Devantéry Pierre, avocat, et François de Preux, avocat. Gunthern Frédéric et Margulisch Joseph obtiennent le diplôme de maîtres-vignerons.

Après la distribution des primes, on entend d'excellents rapports avec d'intéressantes propositions sur lesquelles nous nous proposons de revenir. Puis, M. Benoit donne une conférence pratique sur la « Cueillette rationnelle des fruits ». Ses judicieux conseils méritent d'être suivis si l'on veut pouvoir lutter avantageusement contre la concurrence étrangère. Il y a encore trop de laisser aller chez nous dans ce domaine.

Les participants ont eu l'occasion de déguster un excellent vin d'honneur.

Ste-Cécile

Nous apprenons que dans son assemblée générale du 8 courant, la Société « Ste-Cécile » a choisi son directeur en la personne de M. Maurice Rouiller, professeur à Lausanne, en remplacement de M. Timmermanns dont nous avons annoncé le départ.

Originaire de Troistorrens, M. Rouiller, diplômé du Conservatoire, aurait dirigé la « Lyre » de Monthey. Nous souhaitons qu'il fasse du bon travail à Sierre.

St-Maurice

ADMINISTRATEUR POSTAL. — M. Widmann, commis postal à Bex, a été nommé administrateur postal à St-Maurice, succédant au regretté M. Othmar Moret, décédé.

NECROLOGIE. — On a enseveli dimanche à St-Maurice M. Pierre-Marie Dutarte, qui fut pendant plus de 50 ans sacristain et marguillier de la paroisse. Le défunt, âgé de 83 ans, était le dernier descendant mâle de la famille de ce nom à St-Maurice.

La manifestation des vignerons à Sion

La manifestation organisée dimanche à Sion en signe de protestation contre le prix offert pour la vendange ainsi que contre l'impôt sur les vins a été très fréquentée.

Environ 2500 vignerons étaient accourus de diverses régions du Valais. Les communes viticoles de Fully, Savièse, Leytron et Conthey notamment, avaient envoyé de forts contingents, ainsi que le district de Sierre.

Les protestataires arboraient pour la plupart une feuille de vigne à la boutonnière. Tout se déroula dans le calme et sans incident.

Un cortège mené par 8 tambours avec bannière fédérale et cantonale en tête, se forma à la gare et se dirigea par l'avenue de la gare et la rue de Lausanne jusqu'à la fontaine du Grand Pont qu'elle contourna pour revenir à la Place de la Planta où devait se tenir le meeting.

MM. Zufferey, Dellberg et César Papilloud prirent successivement la parole et furent très applaudis.

Le discours de M. Dellberg, que beaucoup de conservateurs et radicaux entendaient pour la première fois, fit une impression favorable, car, fort habilement, le tribun socialiste sut rester dans les bornes de la modération tout en tenant à déclarer que la manifestation s'élevait au-dessus des partis politiques pour n'envisager que le côté économique.

Son exposé dura près de trois quarts d'heure.

On adopta le texte d'une initiative populaire tendant à combattre les effets de la crise économique. Cette initiative demande notamment la réduction à 2 1/2 %, durant la période de crise, du taux d'intérêt des dettes hypothécaires et à 3 1/2 % pour toutes les autres dettes.

On vota également la résolution suivante :

RESOLUTION

2500 vignerons du Valais, réunis le 10 novembre 1935 sur la Place historique de la Planta, à Sion, protestent contre le prix de 15 fr. la brantée de vendange, et

demandent aux autorités tant fédérales que cantonales de garantir un prix minimum de 22 fr.; demandent et appuient toutes mesures destinées soit à créer un Office central d'importation des vins étrangers, soit à subordonner l'importation de ces derniers à la prise totale des vins du pays;

exigent la suppression de la dime des vins, introduite sous forme d'impôt fédéral sur ce produit; décident le lancement immédiat d'une initiative populaire tendant à limiter les bénéfices intermédiaires sur les produits du sol et à ramener le taux d'intérêt, tant des dettes privées que publiques, à un niveau proportionné au rendement de notre sol.

Ouverture du semestre d'hiver à Châteauneuf

Le semestre d'hiver 1935-36 de l'Ecole cantonale d'agriculture s'est ouvert lundi 4 novembre avec une participation réjouissante, soit 108 jeunes gens aux Ecoles d'agriculture et d'horticulture et 53 jeunes filles à l'Ecole ménagère rurale.

Passage dans la Landwehr, le Landsturm et la libération du service

I. Passage dans la Landwehr :

Passent en Landwehr au 31 décembre 1935 :

a) Les capitaines nés en 1897 ;

b) Les premiers-lieutenants et les lieutenants nés en 1903 ;

c) Les sous-officiers de tout grade, les appointés et soldats de la classe 1903, appartenant à toutes les armes, à l'exception de la cavalerie ;

d) CAVALERIE : Tous les sous-officiers, appointés et soldats de la classe 1903. En outre, les sous-officiers, appointés et soldats des classes 1904, 1905 et 1906 qui ont terminé leur Ecole de recrues comme recrue avant le 1er janvier 1927.

Les dispositions de la lettre c) sont applicables aux hommes d'autres armes incorporés dans des états-majors et des unités de cavalerie (personnel de santé, ordonnances d'officiers, etc.).

II. Passage dans le Landsturm :

Passent dans le Landsturm au 31 décembre 1935 :

a) Les capitaines nés en 1891 ;

b) Les premiers-lieutenants et lieutenants nés en 1895 ;

c) Les sous-officiers de tout grade, les appointés et soldats de la classe 1895 appartenant à toutes les armes.

III. Libération du service :

Sortent du Landsturm et sont ainsi libérés des obligations militaires au 31 décembre 1935 :

a) Les officiers de tout grade de la classe 1883. De leur consentement, les officiers peuvent être maintenus au service au delà de cette limite d'âge.

b) Les sous-officiers, les appointés et soldats de toutes armes de la classe 1887.

Dispositions exécutoires

Les sous-officiers et soldats de la classe 1903 qui ne sont pas déjà incorporés dans la Landwehr ou le Landsturm sont invités à remettre ou à envoyer le livret de service au chef de section de leur domicile, jusqu'au 30 novembre au plus tard, à l'exception des hommes qui doivent se présenter aux inspections complémentaires.

Les transferts en Landsturm pour les hommes de la classe 1895 et la libération du service pour ceux de la classe 1887 seront inscrits dans les livrets de service à l'occasion des inspections complémentaires qui auront lieu du 25 au 29 novembre. Les livrets de service de ces deux classes d'âge ne seront par conséquent pas envoyés aux chefs de section.

Les officiers intéressés feront parvenir leur livret de service directement au Département Militaire à Sion.

Un beau vieillard

Le comte Louis de Courten, de Sierre, est entré le 11 novembre dans sa 101me année.

La vie du jubilaire a souvent été mise en relief. A 19 ans, il était sous-lieutenant dans les armées pontificales. C'est ensuite l'ascension jusqu'au grade de capitaine de 1re classe en 1868.

Le capitaine de Courten fut licencié en septembre 1870 avec l'armée pontificale.

Après un intermède de huit ans passés au manoir ancestral, dans la douceur du foyer et la paix champêtre, le 19 septembre 1878, le capitaine Louis de Courten était appelé par le Saint-Siège au titre de commandant de la Garde suisse du Saint-Père, avec rang de colonel, poste qu'il abandonna en 1901, après 40 ans de service.

Le colonel de Courten fit la campagne de 1867 et se trouva, le 4 novembre de cette même année, au combat de Mentana, sous les ordres de son parent, le général Raphaël de Courten; il prit enfin part à la défense de Rome, attaquée par les troupes garibaldiennes, en septembre 1870.

Couvert de distinctions par Pie IX, le colonel de Courten fut une personnalité militaire qui sut honorer l'armée pontificale, la Suisse et notre canton.

Saxon. — Nécrologie.

A Saxon a été enseveli dimanche, au milieu d'une nombreuse assistance, Mme Vve Jean Bollin, ravie à l'affection des siens dans sa 74me année.

La regrettée défunte était la veuve de M. Jean Bollin, décédé il y a environ 30 ans, et qui fut avec feu M. Julmy, un des grands promoteurs et pionniers de l'arboriculture fruitière en Valais dans la région de Saxon tout particulièrement. Feu M. Jean Bollin fut en effet le premier qui vers les années

1890 introduisit la culture de l'abricotier à Saxon.

On peut se rendre compte de l'essor qu'a pris depuis cette initiative, puisque de nos jours l'abricot constitue pour ainsi dire la principale ressource de la commune de Saxon et la branche la plus importante de l'arboriculture fruitière valaisanne.

Mme Vve Jean Bollin était la mère de M. Ernest Bollin et la belle-mère de MM. Fernand et Nestor Gaillard à Saxon et Paul Cretton à Charrat.

C'est une brave et bonne maman qui s'en va.

Aux parents en deuil, nos sincères condoléances.

Savièse. — Décès.

Une grande affluente a accompagné à sa dernière demeure, M. Jules Debons, âgé de 47 ans seulement. C'était un homme estimé qui laisse dans la désolation sa mère, une épouse et des enfants auxquels vont la sympathie de la population.

Bramois. — Nécrologie.

On a enseveli à Bramois, M. Isidore Mutter, décédé dans sa 73me année. C'était un homme estimé. Nos condoléances à la famille.

AVIATION

Une journée de démonstration

La Société de développement de Monthey a eu une heureuse idée d'organiser, dimanche, une journée de démonstration d'aviation. Le beau temps fut de la partie et les organisateurs eurent un sourire de satisfaction lorsqu'ils virent le public envahir, déjà le matin, le terrain réservé aux spectateurs.

Pour couvrir les frais assez élevés pour la mise en état du terrain, le comité avait organisé une tombola et la vente d'insignes. Ces dernières, du prix de 80 cts, tout le monde aurait dû les posséder, mais tel ne fut pas le cas, bien loin de là, et c'est dommage.

A 9 heures donc, un public nombreux, pour l'heure matinale, attendait avec impatience l'arrivée des oiseaux de la capitale, pilotés par MM. Pierroz, de Cocatrix et Volken. Un peu après 9 heures arrivait à grande vitesse, un monoplane vert sombre, aux ailes blanches; il fit un tour sur la ville et vint se poser délicatement sur le terrain. Il était piloté par M. Pierroz et avait comme passager M. Volken. Ils avaient fait un bon voyage malgré qu'ils aient été terriblement secoués au passage de Martigny-St-Maurice. M. Pierroz fit part aux organisateurs du contretemps qui empêchait le deuxième appareil, un biplan, de prendre part à cette journée de démonstration. L'appareil en question avait, la veille, à la fin d'un atterrissage, alors qu'il était presque arrêté, piqué du nez dans le canal bordant le terrain à Sion et avait cassé du bois. Ennuyé de ce contretemps, M. Pierroz pria par téléphone les aérodomes de Lausanne et Genève d'autoriser un pilote de chacune de ces places à venir faire une démonstration de propagande.

Toute la journée, les pilotes Pierroz et de Cocatrix, enthousiasmèrent le public par la sûreté avec laquelle ils manœuvraient leur appareil. On désespérait voir arriver les appareils annoncés le matin, lorsque vers 16 heures, deux biplans firent leur apparition dans le ciel et après avoir tourné deux fois sur Bex et la plaine vinrent se poser tranquillement sur le terrain, comme s'il était connu des pilotes depuis toujours. Mais la nuit vint bientôt et les grands oiseaux durent prendre le chemin de leur nid.

Parlons un peu du terrain :

Celui-ci se trouve entre le Nant de Choëx, la ligne de chemin de fer St-Maurice-Bouveret et la route cantonale Monthey-Massongex. Il est idéalement protégé des vents par l'éperon des contreforts des Dents du Midi finissant à Massongex. La partie mise en état pour cette journée a environ 700 mètres de long sur 150 à 180 de large. Sans grands frais, cette superficie pourrait être au moins doublée. En effet, si on voulait mettre en gazon les quelques champs se trouvant en bordure de la route cantonale et le Nant de Choëx et abattre les quelques cinq ou six cerisiers au fond, direction Massongex, Monthey aurait un magnifique terrain qui permettrait, vu sa position favorisée contre les vents, d'atterrir en tout temps, non seulement aux appareils civils, mais aussi aux appareils militaires.

Le succès qu'a remporté la journée de dimanche doit avoir encouragé les organisateurs pour l'année prochaine. Et après avoir corrigé quelques petites fautes inévitables qui se produisent lorsque c'est la première fois qu'on organise de ces journées, tout marchera à merveille.

Aux organisateurs nous disons : courage, en avant, sans crainte. M. R.

L'Entreprise de Gypserie-Peinture

Paul Lugon - Martigny-Bourg

vous donnera satisfaction par son travail prompt et soigné

Feuilleton du mardi du Journal « Le Rhône »

6

Pour l'amour de lui

ROMAN par Jean CARLA

« ... Hélas ! Je ne me suis pas trompée... Il s'agit bien d'un projet de mariage entre Pierre et Juliette. C'est une idée de ma mère qui travaille depuis que nous sommes à Juan-les-Pins à réaliser ce projet. Comment ne me suis-je aperçue de rien ? C'est Ninette qui m'a mise sur la voie ce matin, par cette réflexion qui m'a bouleversée au point que j'ai cru m'évanouir :

« — Cette Juliette est inouïe. Dirait-on jamais une future fiancée ? Ma chère, tu verras, elle ne perdra rien de son calme, quand Pierre la demandera en mariage... »

« — Pierre ?... »

« C'est tout ce que j'ai pu dire, c'était comme une main de fer qui m'étreignait la gorge... »

« ... Pierre est plus grave encore que de coutume. Hésite-t-il à prendre une décision qui engagera sa vie ? Aime-t-il Juliette ? Ou cède-t-il aux suggestions de sa mère ? Et Juliette ? Elle est toujours la princesse de glace, l'impassible statue... Rien ne transparaît de ses sentiments intimes sur son visage immuable, du moins en ce qui concerne celui auquel on veut l'unir, car — je l'ai remarqué, — la belle insensible ne l'est plus en présence du marquis de Silvani. Il l'intéresse et l'éblouit comme un personnage de conte de fées éblouit une enfant. Elle est

flattée et troublée à la fois par les compliments qu'il lui adresse, comme d'ailleurs à toutes les jolies femmes. Léo s'amuse à la faire rougir ou pâlir. J'ai l'impression qu'il joue avec elle — car il ne s'en soucie pas — le jeu d'un chat avec une souris... Et le plus étrange, c'est qu'autour de nous personne n'en aperçoit... Mais que les choses sont donc mal arrangées... Celui que j'aime en préfère une autre... Et il me faudra décevoir ce charmant et excellent Roger qui a pour moi une si fervente tendresse qu'il n'ose avouer, mais que je devine.

« ... Je suis triste... je suis lasse, et si malheureuse : J'ai peur d'être jalouse : Juliette deviendra la fiancée, la femme de Pierre... Juliette qui ne l'aime pas, alors que moi, je mourrais de bonheur si seulement ses lèvres touchaient les miennes ! Mais leurs parents ont décidé qu'ils s'épouseraient. M. de Les-trac transmettra à sa fille la demande de Pierre, il lui fera ressortir les indéniables avantages d'une union avec le baron de Kerdran, riche et déjà presque célèbre ; Juliette répondra « oui », parce qu'elle est apathique, influençable... et qui sait peut-être ambitieuse aussi... Voilà que je deviens méchante... mais aussi je souffre trop ! »

« ... Je viens d'élargir encore le fossé entre Pierre et moi, et cela de la façon la plus stupide, la plus folle et téméraire. Mais je ne pouvais supporter de le voir s'occuper ainsi de Juliette, et ignorer aussi complètement ma présence. J'ai voulu l'obliger à redevenir, ne fût-ce que pour quelques minutes, le Pierre d'autrefois.

« C'était à l'heure du bain, la mer étant houleuse, nous étions restés rapprochés prudemment du rivage. Tout à coup j'ai pensé : « Si Pierre me voyait

en danger, il quitterait Juliette et volerait à mon secours ! »

« Et ce projet insensé a surgi dans mon cerveau énérvé : nager jusqu'à la grosse bouée aperçue au loin, battue par les vagues méchantes.

« J'ai fait part en riant de mon projet à Pierre. Il s'est écrié :

« — C'est de la folie, tu ne feras pas cela, Sabine ! »

« — Mais si, je le ferai... Je suis très bonne nageuse.

« — Je te l'accorde, mais ce matin l'état de la mer n'est pas favorable à des exploits nautiques. Tu te noieras... »

« — Bah ! Il n'y a pas de danger... Pierre, viens avec moi, et si je plonge, tu me repêcheras ! insistai-je gaiement.

« — Il te faut donc aussi une terre-neuve ? m'a-t-il demandé.

« ... Oh ! cette réponse, elle me fit perdre la tête. Je m'élançai, nageant à pleines brassées. Le dépit, l'orgueil, mais surtout la peine que je venais d'éprouver me soulevaient, me poussaient malgré moi. Je savais que ma folle imprudence pouvait me coûter la vie. Que m'importait ?... J'étais lancée, rien ne pouvait m'arrêter. Pierre cria : « Sabine, reviens ! » Je n'écoutais pas cet appel impérieux, je nageais, luttant contre les vagues toujours plus impétueuses.

« Pierre, pas plus que les autres, j'en suis certaine, n'était réellement inquiet. J'ai l'habitude de me livrer à des exploits qui, ce qu'il paraît, soulèvent l'enthousiasme de notre petit groupe de baigneurs ; ils ont cru à une plaisanterie.

« Cependant, mes forces s'épuisaient et j'éprouvais une terrible angoisse... Regagner le rivage ? Impossible ! j'étais à bout. Appeler au secours ? On ne

m'entendrait pas, et puis, je le répète, les paroles de Pierre m'avaient blessée jusqu'au fond de l'âme. Je préférais périr que d'être secourue par lui... J'allais couler quand le salut apparut là où je l'attendais le moins : projetant des cascades d'écume, secoué par les lames formidables, le canot automobile du marquis de Silvani s'avançait à ma rencontre. Je fus saisie, hissée avec une force, une dextérité dont j'aurais cru Léo incapable. Je ne lui en avais nulle reconnaissance, il m'avait tirée d'une situation périlleuse. Mais combien je me sentais ridicule... Je n'oserais plus regarder Pierre en face. Mon sauvetage fut suivi de loin, j'imagine, avec une émotion intense, car au retour, on nous fit une véritable ovation. J'avais envie de me jeter de nouveau dans l'eau, de disparaître... et je crois bien que dans mon exaltation je l'aurais fait vraiment. Léo ne m'en laissa pas le temps : il me saisit dans ses bras et courut me déposer sur le sable aux pieds de la marquise de Silvani.

« — Ma mère, voyez, dit-il avec un accent de tendre moquerie, voyez quelle jolie petite sirène est venue se faire prendre dans mes filets.

« Du coup, je retrouvai tout mon sang-froid. Je me suis relevée d'un bond et j'ai fui vers ma cabine où j'ai sangloté éperdument, sangloté de honte, de désespoir, de repentir... Le mal était irréparable. Pierre ne m'a pas pardonné, ne me pardonnera jamais cette sottise équipée, ni le rôle peu brillant que je lui ai fait jouer.

« Il ne m'a pas adressé la parole depuis ce matin. C'est fini, je le sens... je n'ai plus à espérer.

« Délicieux Juan-les-Pins et vous tous qui m'entourez, vous m'êtes devenus odieux... Je ne puis supporter de voir le sourire fat qu'a Léo de Silvani de

Recrutement dans la cavalerie en 1936

Les jeunes gens de la classe 1917 qui désirent entrer dans la cavalerie sont invités à s'inscrire, jusqu'au 15 décembre prochain, auprès du Commandant de l'Arrondissement 1/6, à Sion.

Ces recrues devront retourner immédiatement et dûment affranchie la « Pièce justificative » qui leur sera envoyée. (Communiqué.)

Arbaz. — Incendie.

Le feu a détruit dimanche soir, au bas du village, au lieu dit Comoline, deux granges remplies de fourrage.

Pommes du Valais au Maroc

Dans un banquet, à Casablanca, à l'occasion du transfert de la dépouille mortelle du maréchal Liautey, il a été servi des pommes Reinettes du Canada provenant de Sion.

On sait que Paris est le principal client pour nos pommes Canada.

MARTIGNY

Nécrologie

On a enseveli dimanche M. Eugène Cretton, décédé dans sa 82me année. Le défunt, qui était un des doyens de Martigny-Combe, rejoint dans la tombe son épouse enseveli au début d'octobre dernier. — Demain sera ensevelie Mme Louise Terrettaz née Gay, élevée après une longue maladie. La défunte était l'épouse de M. Léonce Terrettaz, retraité des C. F. F.

Nos condoléances aux familles en deuil.

Fernand Gravey et Lucien Baroux dans « C'était un musicien », à l'« Etoile » Fridolin et son copain

Toute la ville parle du prochain spectacle de l'« Etoile » (samedi et dimanche 16 et 17 novembre). On conviendra qu'il en vaud la peine. Jugez. On y présentera, pour la première fois en Valais, en chair et en os sur la scène (ce n'est donc pas un film comme beaucoup le pensent), les célèbres humoristes Fridolin et son copain.

Puis, un film gai : « C'était un musicien », avec les inénarrables comiques Fernand Gravey et Lucien Baroux. Une œuvre remplie de jeunesse et d'entrain.

Le succès inouï que remportent partout Fridolin et son copain tient non seulement dans la prodigieuse nature comique de Fridolin, mais encore dans la qualité supérieure de leur spectacle. Celui-ci comportera de nombreux sketches d'une drôlerie étourdissante, des chansons d'actualité et des couplets de Ruy-Blag dits par l'auteur.

Un bon conseil : retenez vos places au bureau de location du Casino (tél. N° 61.154). Pour permettre à toutes les bourses d'assister à ce spectacle de qualité, le prix des places a été majoré de 20 cts. seulement (deuxièmes 1 fr. 30, premières 1 fr. 80, galeries 2 fr., loges 2 fr. 50).

Vendredi, relâche.

EN SUISSE

Le drame du Muveran

La colonne de secours repartie jeudi matin à la recherche des frères Muller dans la région du Muveran est arrivée à 10 h. 30 à la cabane Rambert. Malgré les recherches faites, les sauveteurs n'ont rien trouvé. On tient pour certain que si les deux disparus avaient pu atteindre le sommet du Muveran, ils seraient arrivés sains et saufs à la cabane ; les deux jeunes gens ont dû faire une chute sur le versant de Plan Nevé. Ils ont probablement disparu sous la neige, aussi a-t-on perdu tout espoir de les retrouver.

Chute mortelle au Pilate

Bernhard Fäurli, 28 ans, d'Arbon, en place à Lucerne, faisait dimanche l'ascension du Pilate en compagnie de trois camarades quand, à peu de distance du sommet, il tomba d'un rocher et alla s'écraser 80 mètres plus bas. Des employés de la ligne du Pilate et des excursionnistes relevèrent le corps qui a été ramené dans la vallée par le train.

Un camion écrasé par un train

Au passage à niveau non gardé, situé entre la gare de Buchs et d'Oberhasli (Zurich), un camion chargé de gravier est entré en collision avec un train de voyageurs venant de Baden. La locomotive a été projetée dans un fossé. Le camion, qui a été traîné sur une trentaine de mètres, est complètement défoncé. Le chauffeur du camion, Adolphe Imboden, 29 ans, de Zurich, est grièvement blessé.

Les dégâts matériels s'élèvent à une trentaine de mille francs.

Le dimanche politique à Soleure

Pour l'élection d'un conseiller aux Etats de Soleure, la participation au scrutin a été de 75 %. Robert Schöpfer, radical, sortant, a été élu par 16,365 voix. M. Jacques Schmid, socialiste, a obtenu 10,380 voix et M. Walliser, catholique-conservateur, 5791 voix.

En votation cantonale, la loi sur le barreau a été rejetée par 13,361 voix contre 12,124. La loi prévoyait une meilleure protection de la profession d'avocat, mais aussi donnait au public une garantie en ce qui concerne les honoraires exagérés.

Le projet de loi sur la prorogation des mesures d'économie de l'Etat et des crédits aux paysans dans la détresse a été adopté par 16,694 voix contre 8810.

Le 11 novembre 1918

Le lundi 11 novembre 1918, à 11 h. du matin, prenait fin la plus grande guerre de l'Histoire, qui occasionna des deuils et des dévastations incalculables. Les Allemands venaient de signer l'armistice.

Aujourd'hui, au carrefour de Rethondes, une pierre grise est posée. En lettres majuscules, on peut lire :

« Ici, le 11 novembre 1918, succomba le criminel orgueil de l'Empire allemand vaincu par les peuples libres qu'il prétendait asservir. »

Hélas ! cet orgueil insensé n'a pas tardé à renaître, et aujourd'hui, dix-sept ans après, l'Allemagne est de nouveau armée formidablement et peut-être bientôt prête à renouveler le geste du 1er août 1914.

Festival international du cinéma 1935 à Bruxelles

Au Festival du Cinéma de l'Exposition internationale de Bruxelles, le jury vient de décerner la médaille d'honneur au film « David Copperfield », de la Métro-Goldwyn-Mayer.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

La guerre italo-éthiopienne

Après la prise de Makallé et de Gorahai

Le général de Bono télégraphie :

Nos troupes ont occupé toutes les hauteurs au sud de Makallé qui dominent la conque de Seelicot.

(Réd. — La ville de Makallé a été prise vendredi par les Italiens, et Gorahai, dans l'Ogaden, samedi.)

Dans le secteur de la Somalie, l'action de poursuite continue au nord de Gorahai. L'une des colonnes légères avançant dans la vallée du Faf a infligé de graves pertes à l'adversaire, capturant des canons, des fusils, des munitions et d'autre matériel de guerre. Parmi les nombreux prisonniers, il y a les chefs Ghellette, Tamram et Uerchie.

Le chef Abd el Kerim Mohamed, commandant d'importants groupes de l'Ogaden, s'est présenté à nos autorités militaires à Gorahai. Il a fait avec ses hommes acte de soumission.

L'aviation a développé partout une intense activité stratégique.

Le Rhône déborde dans la plaine en France

Par suite des pluies, le Rhône déborde au-dessus de Lamotte et se répand dans la plaine. Il coupe la route nationale No 94, de Pont-Saint-Esprit à Briançon, entre le pont sur le Rhône et la Croisière. Une vague déferle entre La Palud et la Croisière et passe sur la route nationale No 7.

Plus bas, les eaux du Lez ne trouvent plus d'écoulement et se joignent à celles qui viennent du Rhône, pour couper à nouveau la route nationale No 7 sur deux points : entre Mondragon et Mornas.

Toute la circulation sur cette route à grand trafic est déviée par Bollène et Uchaux.

La situation paraît s'aggraver au début de cette nuit et l'inquiétude règne sur le sort de nombreux cultivateurs occupant les fermes de cette plaine complètement submergée. La rapidité de la crue a bloqué de nombreuses familles dans les habitations construites le long du Rhône.

Chute d'un avion postal Trois morts

L'avion qui assure le service Marseille-Barcelone, parti de Marseille avec le pilote, le radio-télégraphiste et le mécanicien, a fait une chute, lundi matin, vers 6 heures 30, aux environs d'Istres.

Les trois occupants ont été tués. L'appareil est entièrement détruit.

Un raid stratosphérique américain

Le ballon stratosphérique du capitaine Stevens, parti lundi matin, a atteint l'altitude de 18,796 mètres, ce qui bat le record du monde détenu par les aéronautes russes, depuis 1934, avec 18,333 mètres. Le capitaine Stevens voulait arriver à 23,000 m.

Un naufrage

Dix-neuf personnes ont péri dans un naufrage qui a eu lieu samedi soir au large des côtes du Comté de Donégel (Ecosse). L'embarcation à bord de laquelle elles avaient pris place pour se rendre à Burdonport, à l'île d'Aranmore, se trouva prise dans le brouillard, heurta un récif et coula immédiatement. Une seule personne a pu échapper au naufrage. On a retrouvé les corps de neuf victimes.

Cinq personnes tuées dans un incendie

Un violent incendie qui s'est déclaré dimanche matin au domicile du Dr Philipp Franklin, à Londres, a causé la mort de 5 personnes. Le feu avait pris de telles proportions avant que l'alarme fût donnée que les pompiers ne purent porter secours aux locataires de l'immeuble qui tous périrent brûlés vifs.

Un commerce qui ne connaît pas la crise

D'après le « People », l'exportation britannique des armes et des munitions a presque doublé au cours de l'année. Pendant les 9 premiers mois de 1935, l'Angleterre a exporté pour 816,000 livres sterling de munitions contre 492 pendant la période correspondante de l'année précédente. Les exportations de torpilles de mines ont passé de 96,000 à 135,000 livres sterling, celles des avions de 1,4 million à 2,07 millions. L'exportation des bateaux de guerre a passé de 597,000 livres à 874,000. L'exportation des autres matériels de guerre a passé de 174,000 à 395 mille livres sterling.

Il serait intéressant de connaître la destination de toutes ces armes.

Le fourneau transportable « Idéal »

LUGANO, le 10 octobre 1935.

Tit. Tschäppât S. A., Bienne Messieurs,

Depuis quelques semaines j'utilise votre calorifère IDEAL et me fais un devoir, dans l'intérêt commun, de vous communiquer mon opinion. Au préalable, je vous fais remarquer que, comme industriel, je m'occupe depuis plus de 35 ans du chauffage et de la dessiccation, branches faisant partie de ma profession. Je connais donc à fond ce problème. Depuis de longues années j'étudie spécialement le calorifère à gaz de pétrole et pourrais vous faire tout un récit des ennuis et déboires sans nombre que j'ai eu à subir : frais d'entretien élevés, obstacles à vaincre, pertes de temps, sans compter les désagréments causés par l'odeur, qui en s'imprégnant à certaines substances les a détériorées. Personnellement je suis devenu sensible au plus haut degré à toute odeur de pétrole, étant donné que j'utilise divers appareils à gaz de pétrole dans mes laboratoires qui doivent être maintenus à une légère et régulière température durant 3 à 6 heures.

Je possède plus d'une douzaine de calorifères de différents systèmes, qui sont loin de pouvoir être comparés au calorifère IDEAL au point de vue sécurité, rendement, simplicité de construction et de fonctionnement. Le calorifère IDEAL gazéifié le pétrole d'une manière absolue et ingénieuse qui ne peut pas être surpassée. La consommation de combustible est minime et ce qui est particulièrement important, IDEAL ne dégage pas d'oxyde de carbone, ni aucune odeur, même après un fonctionnement de 12 heures et plus.

J'ai contrôlé vos indications concernant la consommation de pétrole et les ai trouvées exactes. Je me rends compte que le calorifère IDEAL est un appareil de haute précision, qui doit être servi en conséquence. D'après les expériences que j'ai faites, je suis persuadé que le calorifère IDEAL a résolu à la perfection le problème du chauffage à gaz de pétrole. Des compliments chaleureux vous parviendront certainement de tous côtés. Avec parfaite considération. J. Spohr.

Epicerie de la Gare, Martigny Bananes, Noix Raisin, Endives

Les Sports

FOOTBALL

Les matches de dimanche

A Budapest, la Hongrie bat la Suisse par 6 à 1

Les joueurs suisses ont été inférieurs à leur réputation. C'est ainsi une grosse revanche de la défaite que les Hongrois avaient subie des nôtres ce printemps à Zurich.

Ire ligue — Groupe I

Dans ce groupe, 2 matches seulement de joués : Racing-Fribourg, 2-1, et Carouge-Urania, 3-2.

2me ligue

Sierre-Sion 0-2. Dans le groupe II, Sierre et Sion occupent la troisième place avec 6 matches et 8 pts chacun.

3me ligue

Montreux II-Monthey II, 10-0; Martigny I-Chippis I, 1-1.

4me ligue

Chalais I-St-Léonard I, 0-4.

Juniors

Sierre-Martigny, 3-0.

CHAMPIONNAT VALAISAN

Martigny II-Vernayaz I, 1-1; St-Léonard II-Montana I, 1-2.

Les matches internationaux

A Paris, la France bat la Suède 2-0; mi-temps 1-0. A Luxembourg, Luxembourg et France B font match nul 2 à 2; mi-temps 1 à 1.

Martigny I-Chippis I, 1-1

Martigny I, sur son terrain, n'a pu plier le coriace « onze » des « vert et blanc » de Chippis. Pratiquant un jeu rapide, fait de grands déplacements aux ailes, détruisant toute ébauche de combinaisons, les visiteurs, qui jouèrent au surplus avec leur cran légendaire, mirent tout en œuvre pour tenir en échec leur adversaire et y réussirent pleinement. Il faut dire qu'ils furent grandement facilités dans leur tâche par le manque de réalisation et l'imprécision d'une ligne d'attaque, ombre d'elle-même.

Le seul but local fut l'œuvre de Spagnoli III.

En lever de rideau, les juniors B ont gagné leurs 2 premiers points en battant par 1 but à 0 les juniors de Brigue.

Vernayaz I-Martigny II, 1-1

Les joueurs changent, mais la tradition continue... Un match captivant disputé à un train endiablé, avec des renversements répétés d'actions périlleuses, tel a été ce dernier Vernayaz I-Martigny II, comptant pour le championnat valaisan de Série A.

Des scores serrés sont à l'honneur entre ces deux équipes que divise une saine rivalité sportive. Aussi, est-ce sur un « remis » 1-1 que prit fin cette fois l'émotionnante partie.

Dès le début du match, les joueurs se marquent étroitement. Martigny est légèrement supérieur, quelques essais au but de Farquet et coéquipiers de la ligne d'attaque sont bien stoppés par le keeper local ou passent du peu à côté. Puis le jeu s'alterne de part et d'autre mais les respectives défenses sont à la hauteur de la situation et rien ne passe. Mi-temps 0-0.

Après la pause, chaque « team » cherche à prendre l'avantage à la marque. Le jeu est sec, même dur. Petoud se fait applaudir par quelques arrêts d'excellent style. Voilà que sur une balle dangereuse, le gardien grenat sort, ne peut se saisir du cuir parvenu à Chappot qui marque dans le but vide, malgré l'effort de Rouiller qui dévie de la main. Penalty-goal.

Vernayaz mène heureusement par 1 à 0. Sans se laisser déprimer par ce coup du sort, les visiteurs, qui ont fait permuter Closuit et D'Andres I, se lancent franchement à l'assaut des buts adverses.

Le résultat ne se fait pas attendre, et sur une passe opportune de D'Andres I, Balma met les équipes à égalité d'un shoot précis : 1-1. La fin de la partie devient palpitante. Il s'en faut de peu que, 30 secondes avant le sifflet, sur ouverture de Farquet, D'Andres II ne fasse pencher la balance du côté grenat : le gardien local sauve in-extremis.

Au Martigny, à part Vallotton qui ne tint pas suffisamment sa place, toute l'équipe donna satisfaction, tandis qu'au Vernayaz, la défense et, en avant, Chappot et Uldry furent les meilleurs.

L'arbitrage de M. Monnet, Saxon, s'il ne fut pas exempt de fautes, eut du moins le mérite d'être impartial : tel n'est pas toujours le cas.

Martigny II : Petoud ; Rouiller V, Moret I ; Favre, Rouiller III, Vallotton ; Balma, D'Andres II, Farquet, Closuit II, D'Andres I. Onir.

LE SKI

L'assemblée des délégués de l'Association valaisanne

(Corr. retardée.) — Dimanche a eu lieu, à Sion, l'assemblée des délégués de l'A. V. C. S., fondée l'année dernière, et qui groupe déjà une vingtaine de clubs des différentes régions du canton.

Sous l'impulsion compétente de son comité, l'A. V. C. S. a pris d'emblée une importance réjouissante et elle n'a pas tardé à manifester une activité étendue qui s'est traduite déjà par de nombreux et heureux résultats.

Le magistral rapport que développa dimanche M. Leuzinger pour exposer l'activité du comité cantonal durant l'exercice passé et présenter son programme d'action pour l'année à venir a prouvé à chacun que les destinées de l'Association ne sauraient être en de meilleures mains. On ne peut que s'en féliciter et souhaiter au nouveau groupement le succès qu'il mérite. Il a su, en effet, dès le début, discerner le rôle que le ski peut jouer dans un pays intéressé comme le nôtre au tourisme et à l'hôtellerie et il a su doser harmonieusement les éléments sportifs et économiques du problème. Sa tâche, évidemment, sera de longue haleine, mais au rythme sur lequel il est parti, on peut compter qu'il ne tardera pas à réaliser le programme qu'il s'est tracé.

A peine constituée, sans ressources assurées, l'Association est entrée, en effet, dès l'automne passé, dans la voie des réalisations, s'occupant tour à tour de ski populaire ou sportif, organisant de nombreux cours techniques, à Champex, à Vissoie, à Brigue, à Montana et ailleurs, formant et soutenant les coureurs qui vont porter à l'étranger la réputation du Valais hivernal, etc., etc.

L'Association a su comprendre qu'une de ses premières tâches était d'aider les clubs, de les rendre forts et prospères et non de vivre, au contraire, de leurs apports. Son programme d'activité s'est inspiré de cette tendance soit au point de vue sportif, soit au point de vue financier. On l'a vu dimanche, en constatant l'effort qu'elle va s'imposer dans ce sens

pour permettre à ses membres d'organiser de plus nombreux cours et pour alléger leurs budgets.

Les journaux ont reproduit déjà le calendrier des principales manifestations de l'hiver prochain. Nous n'y reviendrons donc pas, non plus que sur le programme des cours. Ce dernier, au demeurant, n'est pas encore définitivement arrêté et il sera communiqué dans tous ses détails aux intéressés, en temps opportun.

Ainsi qu'on l'a appris déjà, le prochain concours cantonal aura lieu à Loèche-les-Bains, les 8 et 9 février. Nos amis de Zermatt, qui s'étaient mis sur les rangs, en ont certainement éprouvé une petite déception. Les délégués la leur eussent volontiers évitée, mais le déplacement leur a peut-être paru un peu lointain. Ils se raviseront certainement à la prochaine occasion, c'est-à-dire lorsque reviendra le tour du Haut-Valais.

L'assemblée de dimanche a été une belle manifestation de la vitalité de la jeune Association. Qu'elle poursuive dans cette voie, avec la même énergie et la même intelligence, et, avant longtemps, le ski va connaître de beaux jours dans notre cher canton.

Almanach agricole de la Suisse romande

publié sous les auspices de la Société cantonale neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, 74me année. Fr. 0.75. EDITIONS VICTOR ATTINGER, NEUCHÂTEL.

Ainsi que son nom l'indique, l'Almanach agricole s'adresse aux paysans de nos cantons romands et de toutes leurs régions. Il ne saurait donc qu'intéresser nos agriculteurs et leur être d'une constante utilité pratique dans leurs travaux journaliers.

Voici d'ailleurs un aperçu du sommaire qui permettra de mieux comprendre quelle est la richesse des matières traitées :

Calendrier — Foires en 1936 — Marchés hebdomadaires — Anciennes mesures — Situation agricole en 1934 — Les livraisons de céréales en 1934 — Chronique viticole — La sélection des blés indigènes en Suisse romande — La question des zones franches de Genève — Verger familial et verger commercial — Où notre industrie laitière en serait-elle sans les Fédérations et l'Union centrale ? — La pharmacie de famille — La paissance alternée — A propos de fumier — Les caves coopératives — Achat des engrais chimiques — Le doryphore du Colorado — Notice sur le contrôle laitier officiel et facultatif — Rentabilité de diverses fumures sur pommes de terre — Importance de la culture des plantes sarclées — Les farines de poissons — Fédération laitière neuchâteloise — Le piétin des céréales — Chauffage et fumure — Agriculture et apiculture — Quelques propriétés des bois utiles à connaître — Développement de l'arboriculture fruitière en Valais, etc.

En marge des élections

Entendu l'autre jour sur le trottoir : — Enfin, monsieur, au lieu de faire sans cesse des promesses que vous ne tenez jamais, il vaudrait beaucoup mieux ne pas en faire... et les tenir !

La famille de Monsieur Eugène CRETTON, à Genève et Martigny-Combe, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

La famille de Madame Veuve Jean BOLLIN, à Saxon, profondément touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

Salu...e

Samedi 16 et Dimanche 17 (matinée et soirée)

en chair et en os sur la scène du Casino, à Martigny

FRIDOLIN et son copain

les célèbres humoristes de la radio

Allez à l'ETOILE

Samedi 16 et Dimanche 17

Un programme magnifique

Le dernier film de Fernand Gravey et Lucien Baroux

C'était un musicien

et, après l'entr'acte, sur scène, Fridolin et son copain

LOUEZ LES PLACES !

On prendrait en hivernage

une vache printanière. S'adr. à Emile Dondainaz, Charrat.

Bon vieux fromage maigre

Envois de 5 kg. Fr. 1.10 - 15 - 1.- Jos. Wolf, Coire, Tél. 6.36

Calorifère

Eskimo No 53 en bon état, à céder à bas prix. - A la même adresse, à vendre un Raglan neuf pour garçon 15 ans. S'adres. au journal.

Baignoire portative

en bon état. - S'adresser au bureau du journal.

N'employez contre le

GOITRE

gros cou, glandes que notre friction antigoitreuse „Strumasan“.

Le succès est prouvé par de nombreuses attestations reçues. Prix : le flacon fr. 5.-, le demi-flacon fr. 3.-

Expédition discrète par la Pharmacie du Jura BIENNE

A vendre

cause de départ, machine à coudre de cordonnier à très bas prix. S'adr. au bur. du journal.

Blanchisserie

rassujettie ou jeune fille pour aider, bonne occasion d'apprendre le métier, est demandée de suite. Offres sous chiffres OF 10060 L à Orell Füssli-Annonces, Lausanne.

Lisez les annonces

Combien souffrent

de la situation critique que nous traversons et ignorent que tous les sous que nous expédions au dehors sont perdus pour notre économie et ne font qu'intensifier

La Crise

Quand Philibert ne fait pas de réclame

c'est qu'il prépare son affaire, maintenant ça y est !!! Gros arrivage de sous-vêtements, camisoles et caleçons Esquimaux, ce qu'il y a de meilleur et vendu bon marché.

Ses chemises de travail en tissus chauds, bien fabriquées, 1 m. 10 de long, larges aux enfournures, en réclame à fr. 2.50, c'est véritablement une affaire. Philibert a une clientèle de Petites Bourses qui savent bien que chez lui c'est d'abord bon et ensuite seulement bon marché. — Ses poignées de lames de rasoirs et ses poignées de chocolats, c'est fantastique, on en parle partout. Allez donc donner un coup d'oeil, que risquez-vous ? de repartir content, c'est tout.

Chez Philibert, rue des Hôtels, Martigny-Ville.
Louis KOENIG.

Jean Burgener
dentiste
sera absent
du 15 novembre
au 1^{er} décembre

A vendre

10.000 kilos de **betteraves**, ainsi qu'un **tombe-reau**. S'adr. à Alphonse Veuthey, Saxon.

Fromage gras, 1^{re} qualité

Pièces de 6-7 kg., le kg. 2.20
2 pièces " " " 2.—
Une vraie occasion !
Jos. Wolf, Colpe, Tél. 6 36

On prendrait une bonne vache printanière en **hivernage**

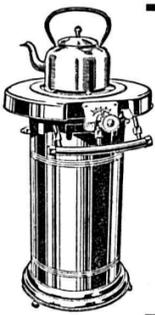
Bons soins et bon fourrage. S'adr. au bur. du journal.

Avis

LA BOUCHERIE
G. Marmillo
La Tour de Peilz
offre belle

GRAISSE

de bœuf fondue de première qualité à fr. 0.70 le kilo. Envois contre remboursements.



Le fourneau transportable idéal
chauffe partout sans installation, sans cheminée
inextinguible

Journellement en fonction

chez: Octave DONNET, quincaillerie, Monthey,
Alfr. VEUTHEY, quincaillerie, Martigny,
PFEFFERLÉ & Cie, quincaillerie, Sion.
Fabricants: TSCHÄPPÄT S. A., Bienne, qui, sur demande, indiquent l'adresse d'autres revendeurs dans le Valais.

La ménagère ne doit pas regarder au prix de la poudre à lever, car c'est de cette dernière que dépend la réussite des gâteaux. La poudre à lever **Dawa** est un produit de confiance qui coûte au maximum 5 centimes plus cher qu'un autre.

Dr A. WANDER S. A., BERNE

Ne jetez pas vos tricots usagés !

Nous les défaisons et cardons à la machine et vous rendons une **BELLE LAINE** chaude et gonflante.

EMPLOI: **Couvre-pieds, matelas, coussins**
Moirs d'A. Kohler — Vevey

Imprimerie Commerciale, Martigny

A VENDRE

30 m3 de **fumier** de l'année passée; 4 wagons de **foin et regain**

H. MARIAUX, distillerie de gentiane, Collonges.

A louer à Martigny-Ville joli petit

Appartement

2 chambres avec balcon, cuisine, alcôve, cave, galestas, cuisine à lessive. S'adr. au bur. du journal.

Ateliers de réparations

pr les radios et gramophones; lampes, ressorts, pièces de rechange, à

Martigny-Ville et Sion

M. FESSLER

CAISSE D'ÉPARGNE

de la Féd. des Sociétés de S. M. du Valais

Fondée en 1876 **SAXON** Réserves fr. 481.000

Dépôts

4 1/4 % à terme **4 %**
sur carnets **3 %** avec garanties spéciales exigées par l'Etat.

Correspondants à Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamason, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vollèges, Vernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vouvry.

Toujours à la même adresse

et aux prix les plus bas, en fait de meubles neufs et d'occasion, ainsi que ventes, achats ou échanges, adressez-vous en toute confiance chez **E. POUGET**, Au Lion d'Or, Martigny.

Gde Boucherie Pisteur

36 bis, Rue de Carouge, Genève

Rôti le kg. **1.50** Ragoût mouton le kg. **1.80**
Bouilli " **1.20** Graisse rognon " **0.70**
Tél. 42.059 Contre remboursement

Un volume riche:

„Les Plantes Bienfaisantes“

usages, vertus curatives surprenantes de nos végétaux indigènes pour la guérison des maladies et des plaies. 10,000 recettes, 300 gravures, 100 industries lucratives. 1 vol. riche reliure toile, par Fleury, 3 fr., port en plus. Librairie P.-N. Genolet, à Euseigne (Valais)

A vendre à Martigny, cause de départ

MAISON

de 6 pièces, cave, remise, grange avec jardin de 255 m2, éventuellement quelques mesures de vignes. S'adresser au journal.

A vendre

„Jument“

une forte d'un certain âge. S'adresser à Benjamin RODUIT, Vers l'Eglise, Fully.

Beaux tuteurs mélèze

à très bas prix. Conditions spéciales aux revendeurs et pépiniéristes. Scierie Meunier, Martigny-Bourg.

A vendre une jolie petite

JUMENT

garantie sage et franche de collier partout, éventuellement accepterait brebis en échange, à la même adresse, achèterait une bonne vache prête ou fraîche. Adres. les offres avec détails et juste prix à Léon Jordan, Martigny.

LOTÉRIE PRO-SION

Loterie garantie par la Commune de Sion, autorisée par le Conseil d'Etat du Canton du Valais

TOTAL DES LOTS **Fr. 250 000.—**
EN ESPÈCES
Lots de **Fr. 500.—** à

100 000.—

Lots de Fr. 10.- ou 20.- sont payables de suite

PRIX DU BILLET Fr. 5.-

Billets en vente partout et au **Bureau de la loterie PRO-SION**, Avenue de la gare, téléphone 5 41, Sion

Envoi discret contre versement majoré de Fr. 0.45 (frais de port recommandé) au compte de chèque postal 11 c 1392 ou contre remboursements.

La date du 2^{me} tirage sera prochainement annoncée. Le montant des lots du 2^{me} et dernier tirage est déposé à la Banque cantonale du Valais à Sion.

La Fabrique de Draps

(Aebi & Zinsli) à Sennwald (Ct. St-Gall)

vous fournit directement, aux prix avantageux, ses excellentes étoffes pour Dames et Messieurs ses belles couvertures de laine, ses merveilleuses laines à tricoter. Demandez notre riche collection. Nous acceptons aussi les laines de moutons.

Fabrique de Meubles

Reichenbach Frères & Cie

L'une des plus importantes de la Suisse Romande

Magasins à l'avenue de la Gare, complètement transformés, nouvellement et supérieurement décorés

MOBILIERS

simples et luxueux

D'UNE CONSTRUCTION PARFAITE et à des PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Nouvelles Créations

Grand choix de Tissus, Rideaux et ravissants Bibelots

Récent arrivage de

Voitures d'Enfants
Pousse-Pousse
Petits Lits

Visitez notre Exposition

Dépôts: Magasins à Monthey et Aigle - Léon Torrent, Monthey

Alfred Gaillard Md-Tailleur Sion Rue de Conthey Confection et Mesure

Téléphone 5.70

puis ce matin en me regardant. On dirait qu'il a désormais des droits sur ma personne et me considère déjà comme sienne... Père m'accable de reproches bien mérités, hélas ! Combien sont insupportables aussi les réflexions à double-sens de ma belle-mère et de son amie que je devine ravies... elles.

Mais voir le cher visage de Pierre glacial, c'est un supplice au-dessus de mes forces. Celui que j'aime m'a retiré son estime. Je souffre trop, je vais écrire à tante qu'elle me rappelle à Ker-Roc sous un prétexte quelconque. Dès que j'aurai sa réponse, je partirai avec ma vieille Marion. Je n'attendrai pas leurs fiançailles... Rien que d'y penser, je sens mon cœur se briser !

Sabine, qui s'était réfugiée dans son appartement, écrivit à sa tante. C'est un appel pathétique qu'adressa la jeune fille à celle qui savait la comprendre et la consoler. Elle confessa son amour malheureux et comment elle s'était aliéné l'affection de Pierre. Elle lui dit aussi son appréhension des fiançailles de ce dernier, supplia la vieille demoiselle de la rappeler, se sentant incapable de demeurer davantage à Juanles-Pins.

Laure — Sabine le sait — répondra aussitôt. Elle a hâte de s'enfuir de ce joli coin ensoleillé où elle vient de connaître sa plus cruelle désillusion.

La détresse de la jeune fille est affreuse. Jusqu'ici, elle n'a vu que le côté riant de la vie : son enfance, son adolescence se sont écoulées comme un beau rêve ; jamais l'aile de la douleur ne l'a effleurée, aussi la réalité lui paraît d'autant plus cruelle qu'elle n'a jamais souffert. Elle a l'impression de s'enfoncer dans un gouffre. Son désespoir est navrant.

Maintenant que sa lettre est acheminée, sur le petit

bureau où gisent éparses les feuilles mouillées de larmes, Sabine, endolorie, reste accoudée, sa tête entre ses mains. Le crépuscule assombrit la pièce. Dans la demi-obscurité, douce à ses paupières meurtries, elle trouve un vague apaisement, bien courte trêve qui la laissera, hélas ! plus désespérée.

Elle tressaille à peine quand Mme de Vilpré, ouvrant la porte d'une main nerveuse, pénètre dans la pièce.

Surprise par le silence qui y règne, Régine questionna :

— Sabine, es-tu là ?

La jeune fille fit un effort pour répondre :

— Oui, mère... je suis là...

— Sa mère s'étonna, un peu grondeuse :

— Mais que fais-tu dans cette obscurité ? Nous te cherchons partout... — et la voix changée — Chérie, j'ai une grande, une bonne nouvelle à t'annoncer.

Une onde froide pénétra la jeune fille. Angoissée, elle se redressa.

Mme de Vilpré continuait, la voix vibrante d'une joie triomphante :

— Pierre est fiancé depuis tantôt, oui, tu devines, avec Juliette... Ces fiançailles qui sont mon œuvre me rendent heureuse et fière. J'aurai fait le bonheur de mon fils... Cette fois, Laure n'aura rien, à dire. Cette petite Juliette, si belle et si douce, est absolument la femme qu'il faut à Pierre... Il l'adore et ne saura rien lui refuser ; aussi j'espère qu'elle le rendra plus mondain, qu'elle l'arrachera un peu à ses paperasses... Oui, c'est une alliance excellente. Tu penses si notre vieil ami de Lestrac exulte ! Avoir Pierre pour gendre... Mais, le croirais-tu, ma chère, hier encore, Pierre hésitait, ne se croyant pas certain de pouvoir rendre Juliette heureuse. En voilà

des scrupules... absurdes !... Car ce mariage est un bonheur inespéré pour cette petite, charmante, certes, mais si peu dotée ! Sachant que Pierre l'aimait, j'étais tranquille. Tantôt, il est donc venu prier Philippe de transmettre sa demande au Commandant. Notre vieil ami a communiqué cette démarche à sa fille. Juliette a dit oui, bien entendu, et depuis une heure, ils sont fiancés. Eh bien ! tu restes là, sans bouger, impassible ? Tu ne trouves rien à me dire ?... Tu devrais être, cependant, la première à te réjouir du bonheur de ton frère.

Sabine, le cœur broyé, la tête en feu, se croyant le jouet d'un cauchemar, balbutia :

— Je vous demande pardon... Je vous félicite... et me réjouis... oui... je me réjouis de votre bonheur à tous... car, Juliette... — fit-elle involontairement — est heureuse.

Mme de Vilpré resta une seconde décontenancée. De fait, que savait-elle des sentiments intimes de la fiancée ? Elle n'avait pas eu l'idée de l'interroger. Juliette devait aimer Pierre, l'admirer, être fière de son intelligence, de sa beauté virile. Elle devait être satisfaite d'avoir été choisie par lui, et surtout elle devait apprécier le bonheur de devenir la belle-fille de la comtesse de Vilpré, la parfaite mondaine, dont les conseils seraient précieux à la jeune provinciale. Certes, Juliette avait mille raisons d'être heureuse. Ce fut donc en toute sincérité que la superficielle Régine répondit :

— Juliette est ravie, et tu m'avoueras, ma chère, qu'elle serait bien difficile s'il en était autrement.

— Oui, bien difficile, répéta comme un écho la voix contractée de Sabine.

Malgré sa futilité, Mme de Vilpré ne put s'empêcher de remarquer l'attitude anormale de sa belle-

filie, dont le front se courbait de plus en plus sur le petit bureau, ainsi que le timbre étrange de sa voix, qui était comme mouillée de larmes.

Elle fit brusquement la lumière. Sabine sursauta et Régine tressaillit devant le visage effroyablement pâle de la jeune fille.

— Qu'as-tu ? Tu n'es pas souffrante, au moins ? J'espère que tu ne vas pas troubler la joie des fiançailles de Pierre en tombant malade ? questionna-t-elle avec inquiétude.

Sabine s'efforça de sourire.

— Ne vous inquiétez pas, ma mère, un peu de migraine et, peut-être aussi, ai-je pris froid après le bain. Oh ! rien de grave, je vous assure...

— Tu as pleuré ? dit Régine qu'un vague soupçon traversait, mais qu'elle repoussa comme une folie.

Comment Sabine pourrait-elle avoir du chagrin des fiançailles de Pierre qu'elle ignorait un instant plus tôt ? Pierre qui est un grand frère pour Sabine... Rejetant l'absurde pensée, la femme frivole, une rancune dans la voix, certaine d'avoir trouvé la raison des larmes de la jeune fille, gronda :

— Tu viens d'écrire à Laure ? C'est sans doute ce qui t'a fait pleurer !

— Oui... ma tante me manque. Je l'avoue...

Régine dit, l'air pincé :

— C'est très aimable pour nous qui faisons cependant tout pour te rendre agréable ton séjour à Juanles-Pins. Eh bien, ma chère, console-toi, tu retrouveras ton indispensable Laure à Paris. Pierre compte lui demander de nous rejoindre. Tu penses bien que nous n'allons pas moisir ici. Les de Lestrac, cela va sans dire, et aussi les Silvani, partiront en même temps que nous. Le mariage de Pierre aura lieu en octobre.